

## **DECONS SAS**

*Rue des Herbillaux  
79000 Niort - France*

# **NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE**

Juin 2020

## Description du demandeur

La société DECONS souhaite régulariser la situation administrative de son site ICPE<sup>1</sup>, autorisé par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2007. Le site de DECONS a vocation à exploiter un centre de collecte et de tri de déchets de métaux ferreux et non ferreux, et de dépollution de VHU.

Le présent dossier constitue la demande d'autorisation environnementale du site de DECONS.

Raison sociale :	DECONS NORD AQUITAINE
Forme juridique :	Société par Actions Simplifiée (SAS)
Capital social :	2 926 000 €
Coordonnées du siège social :	1 701 ROUTE DE SOULAC 33 290 LE PIAN-MÉDOC
Coordonnées du site objet du dossier :	RUE DES HERBILLAUX 79 000 NIORT
N° SIRET :	832 222 517 00035
Code APE :	3832Z – Récupération de déchets triés
Registre du Commerce :	832 222 517 R.C.S. NIORT
Nom et qualité du signataire de la demande :	José DE AZEVEDO Président
Nom et qualité de la personne en charge du dossier :	Jacques GASTE Responsable Développement Durable

## Classement Code de l'Environnement

### Classement Etude d'impact (annexe de l'art. R122-2)

Le site de DECONS à Niort est soumis à un examen au cas par cas au titre de la rubrique 1 de l'annexe de l'article R.122-2 du Code de l'Environnement.

Cependant, l'arrêté préfectoral du 4 février 2019 « portant mise en demeure à l'encontre de la société DECONS de régulariser la situation administrative et de respecter les prescriptions applicables à l'installation d'entreposage, dépollution et démontage de véhicules hors d'usage exploitée 16 rue des Herbillaux à Niort » exige de **régulariser la situation administrative du site en déposant un dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.**

**Pour cette raison, DECONS dépose directement un dossier de demande d'autorisation environnementale, sans passer par l'examen au cas par cas.**

<sup>1</sup> ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

## Classement ICPE

« **Les rubriques ICPE soumises à autorisation** sont les suivantes :

- 2710-1 : Installation de collecte de déchets dangereux,
- 2718-1 : Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux,
- 2791-1 : Installation de traitement de déchets non dangereux.

**Les rubriques ICPE soumises à enregistrement** sont les suivantes :

- 2710-2 : Installation de collecte de déchets non dangereux,
- 2712-1 : Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage,
- 2713-1 : Installation de transit, regroupement, tri, ou préparation en vue de la réutilisation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux,

**Les rubriques ICPE soumises à déclaration** sont les suivantes :

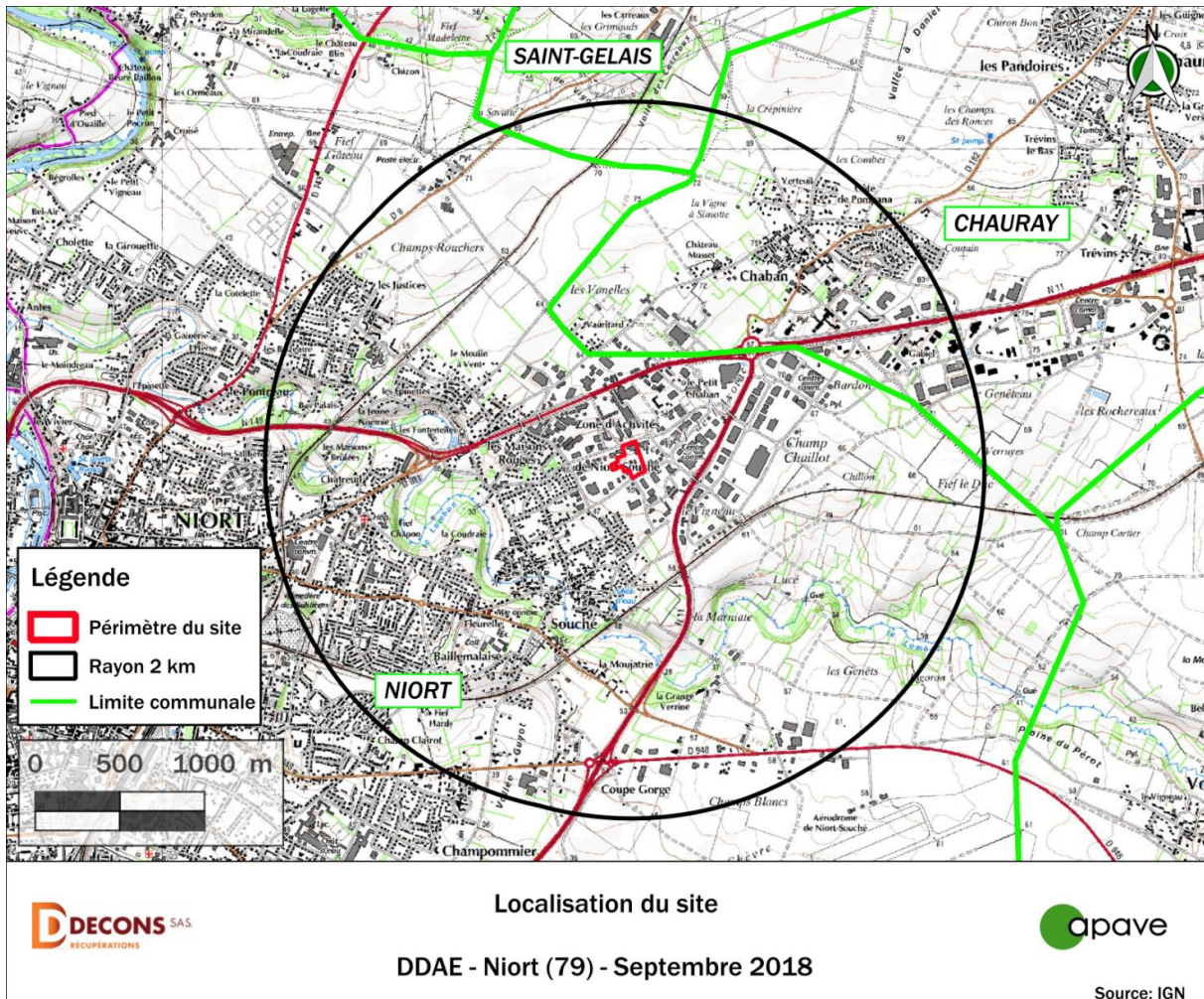
- 2711-2 : Installations de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets d'équipements électriques et électroniques. »

## Classement Loi sur l'Eau

**Le site est soumis à la Loi sur l'Eau à déclaration pour** la gestion d'eaux pluviales sur une superficie de 2,15 ha (rubrique 2.1.5.0).

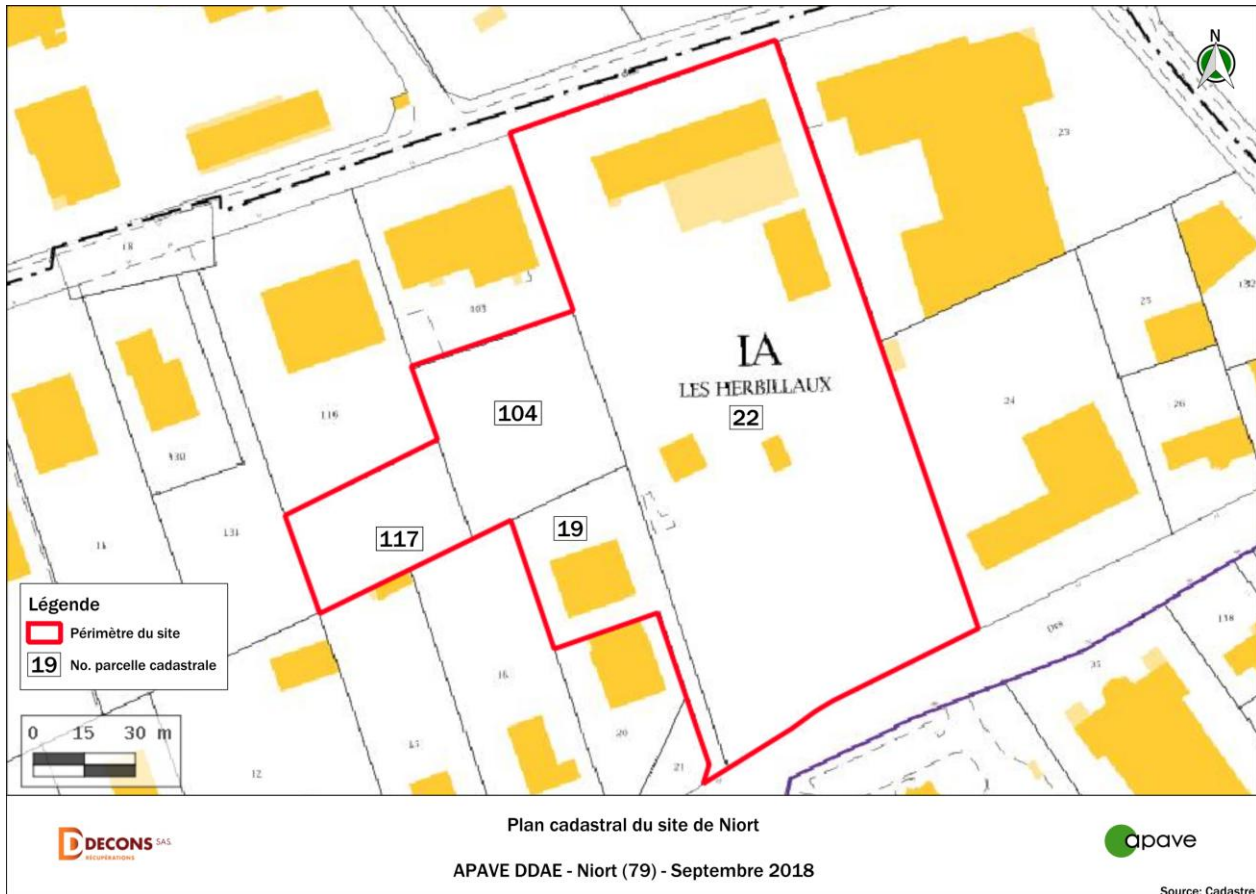
## Localisation du site

**Le site de DECONS est existant.** Il est localisé sur le territoire de la commune de Niort (79), dans le département de Deux-Sèvres, en région Nouvelle-Aquitaine. Le site est implanté au sein du Pôle d'Activités Pierre Mendès-France au Nord-Est de l'agglomération de Niort, à près de 3 km du centre-ville de la commune.



Le site s'étend sur 21 500 m<sup>2</sup>, soit **2,15 ha**. L'ensemble des terrains sont localisés sur la commune de Niort, au droit des parcelles IA19, IA22, IA104 et IA117. DECONS bénéficie de la **maitrise foncière** de l'emprise du site.

## Plan du site



## Procédés de fabrication – Matières utilisées – Produits fabriqués

Le cœur du métier consiste à **collecter, récupérer et trier** un déchet pour le transformer en une nouvelle matière, qui sera consommée par les industries de la sidérurgie et de la métallurgie.

Au sein du site, les activités suivantes sont réalisées :

- L'entreposage, dépollution et démontage de véhicules hors usage. Des produits secondaires, issus de cette activité, sont collectés et triés sur site :
  - Métaux ferreux et non ferreux,
  - Fluides de climatisation,
  - Liquides de refroidissement,
  - Huiles usagées,
  - Carburants,
  - Liquides de frein,
  - Batteries,
  - PUNR<sup>2</sup>,
  - Filtre à huiles,
  - Pots catalytiques,
  - Airbag,
- Entreposage de déchets de métaux, DEEE et batteries apportées par des particuliers,
- Entreposage de déchets de métaux apportés par des professionnels.

<sup>2</sup> PUNR : Pneus Usagés Non Réutilisables,

**Les déchets** sont stockés sur des zones dédiées, en bac ou fût étanche, et sur rétention, selon leur nature.

**DECONS possède les capacités techniques et financières** pour exploiter dans les meilleures conditions son site et pour couvrir les frais engendrés par les mesures de protection de l'environnement nécessaires.

## Organisation du site

## Horaires

Les horaires de fonctionnement du site sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h00 – 12h00 et de 14h00 – 18h00,
- Le samedi de 8h00 – 12h00.

Le site fonctionne en continu pendant toute l'année, à l'exception des jours fériés et des dimanches.

## Personnel

Le site emploie actuellement 5 salariés, dont :

- 1 responsable de site,
- 4 opérateurs d'engins,

Le site accueille également du personnel sous-traitant (fournisseurs, maintenance...) et des particuliers (dépôt de déchets de métaux, DEEE...).

## Unités

Le site est existant, il est composé :

- **De bâtiments :**
  - Un bâtiment abritant :
    - Les bureaux du personnel,
    - Un magasin de vente de fer neuf,
    - Une zone de stockage de métaux non ferreux (cuivre, aluminium, zinc...),
    - Une zone de stockage de DEEE,
  - Un bâtiment pour l'atelier de dépollution de VHU,
- **De zones de stockage de déchets apportés par les particuliers :**
  - Déchets de métaux non ferreux (cuivre, aluminium, zinc...),
  - Ferraille,
  - Platin<sup>3</sup>,

<sup>3</sup> Le platine : ferraille sale imprégnée de diverses substances (Exemple : ferraille électroménagère contenant de la peinture),

- **De zones de stockage de déchets concernant l'activité de dépollution des VHU et de récupération de déchets chez les industriels :**
  - VHU en attente de dépollution,
  - VHU dépollués en attente du compacteur ou en attente d'expédition,
  - Déchets de métaux non ferreux (cuivre, aluminium, zinc...),
  - Ferraille,
  - Platin,
- **Une zone de stockage des « paquets »<sup>4</sup>,**
- **Une zone de stockage de bennes vides,**
- **Un compacteur de ferrailles, platin et VHU.**

Actuellement, le site est divisé en cinq secteurs pour la gestion des eaux pluviales :

- La plateforme basse,
- La plateforme intermédiaire,
- La plateforme haute,
- La zone correspondant au parking situé à l'entrée du site et à une partie du bâtiment des bureaux,
- Une zone non imperméabilisée (zone de stockage de bennes vides).

La figure suivante présente les plateformes du site, ainsi que les bassins versants correspondants.



<sup>4</sup> « Paquets » : VHU, ferrailles et platin compressés en forme de cubes,

Les eaux pluviales du site sont collectées de la façon suivante :

- Les eaux du BV bas (eaux provenant de la plateforme basse) sont envoyées, avec les eaux pluviales du BV intermédiaire, vers la **lagune n°2** grâce à un poste de relevage,
- Le BV intermédiaire collecte les eaux provenant du poste de relevage lié au BV bas et les eaux de la plateforme intermédiaire du site. Ces eaux sont envoyées vers la **lagune n°2**,
- Le BV haut récupère les eaux de la plateforme haute du site. Ces eaux sont collectées par un **avaloir principal**, puis envoyées vers le **séparateur à hydrocarbures SEH n°1**. Elles rejoignent ensuite la **lagune n°1** et finalement la **lagune n°2**.
- Les eaux collectées au sein de la **lagune n°2** sont envoyées vers un **deuxième séparateur à hydrocarbures SEH n°2**. Il constitue l'exutoire des eaux pluviales du site. Le rejet d'eaux pluviales du site rejoint le réseau communal de Niort et ensuite le milieu naturel.
- Les eaux du BV parking sont envoyées directement vers le réseau communal au Nord du site,
- Les eaux pluviales ruisselant sur la zone non imperméabilisée s'infiltrent directement où la goutte tombe.

Des changements sont prévus concernant la gestion des eaux pluviales du site. Les aménagements sont détaillés dans le Chapitre 3 « Description des Installations », du présent dossier.

Le site dispose d'une **réserve d'eau incendie de 10 m<sup>3</sup> et d'un RIA<sup>5</sup>**. Deux poteaux incendie situés au Nord et au Sud du site (à proximité de l'entrée principale et de secours, respectivement), sont également disponibles.

En cas de sinistre, **les eaux d'extinction incendie** sont stockées dans la lagune n°1 (60 m<sup>3</sup>) à l'aide d'obturateurs gonflables.

La **plateforme basse**, décrite précédemment, dispose également d'un volume de stockage pour les eaux polluées d'environ 215 m<sup>3</sup>. A noter que le site entier est imperméabilisé.

**L'accès principal au site s'effectue par la rue des Herbillaux** au Nord, il s'agit d'une entrée pour les véhicules légers, les poids-lourds et l'accès des secours en cas de besoin.

Une deuxième entrée est située au Sud du site sur la rue des Ors, elle est dédiée uniquement aux secours.

**Un parking** pour les véhicules légers est situé au Nord du site, à proximité des bureaux.

Le site est relié au réseau électrique. Un transformateur est présent sur site.

Le site est **entièrement clôturé** et compte un système de vidéosurveillance 24h/24, relié au site de DECONS situé au Pian-Médoc (site principal de la société DECONS). L'entrée du site est fermée en dehors des horaires de fonctionnement.

Toute personne accédant au site doit se présenter à l'accueil, situé dans le bâtiment abritant les bureaux.

Toute personne pénétrant sur le site est identifiée. Il lui est remis, selon les cas, **des consignes de sécurité et/ou un plan de prévention**. Les transporteurs sont soumis à un protocole de chargement/déchargement.

---

<sup>5</sup> RIA : Robinet d'Incendie Armé.



## Principaux impacts environnementaux

Thème	Enjeux	Impact	Mesures
Urbanisme	Occupation des sols	Site compatible avec le Plan local d'urbanisme	/
SDAGE <sup>6</sup>	Orientations / dispositions concernant le site	Rejets aqueux (eaux pluviales et eaux usées sanitaires)	Evitement : le site emploie de l'eau uniquement pour satisfaire les besoins sanitaires des employés
SAGE	Prélèvement des eaux souterraines	Le site n'effectue aucun prélèvement dans les eaux souterraines	/
PPE <sup>7</sup>	Objectif de réduction de la consommation d'énergies fossiles	Le site emploie de l'électricité et du GNR pour ses activités	Contrôles réguliers des équipements et engins afin d'éviter toute dérive au niveau de la consommation d'énergie
SRCAE <sup>8</sup>	Réduction des émissions de gaz à effet de serre, économies d'énergie, développement des énergies renouvelables		
Plans déchets	Réduction de la production	Déchets dangereux et non dangereux générés par le site	Stockage en contenant étanche sur rétention si nécessaire Evacuation pour traitement par entreprise agréée Réduction des flux (recyclage, réutilisation...)
Voisinage	Site localisé dans le Pôle d'Activités Pierre Mendès-France Première habitation à 20 m au Sud-Ouest du site	/	Evitement : servitude d'accès, clôture/gardiennage/alarme... entre le chemin d'accès et les installations ICPE
Economie / activités industrielles et artisanales	Taux de chômage de 16,6% à Niort	Le site pérennise 5 emplois directs	/
ERP <sup>9</sup>	Plusieurs ERP identifiés dans un rayon de 200 m autour du site	/	Evitement : accès interdit au public
Loisirs / tourisme / chasse	Pas d'activités de loisirs ou tourisme identifiées à proximité du site	Site générant des nuisances (bruit, trafic...)	Réduction : site localisé dans le Pôle d'Activités Pierre Mendès-France

<sup>6</sup> SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.

<sup>7</sup> PPE : Programmation pluriannuelle de l'énergie.

<sup>8</sup> SRCAE : Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie.

<sup>9</sup> ERP : Etablissements Recevant du Public.

Thème	Enjeux	Impact	Mesures
Infrastructures	Accès par la rue des Herbillaux au Nord (accès de secours au Sud par la rue des Ors) Pas de canalisation de transport de matières dangereuses Pas d'aéroport ou aérodrome à proximité Pas de cours d'eau traversant l'emprise du site	Trafic de véhicules légers et de poids-lourds Dégradation potentielle des rues desservant le Pôle d'Activités Risque d'accident	Trafic limité au strict nécessaire Nettoyage, réparation de voirie... en cas de dégradation imputée à DECONS
Paysage	Site existant. L'emprise du site correspond à l'ancien site de PROLIFER RECYCLING	Site existant et intégré dans le paysage du pôle d'activité. Aucune modification par rapport à l'existant n'est prévue dans le cadre du présent dossier	Réduction de l'impact : couleurs se fondant dans le paysage, écrans visuels naturels préservés au maximum
Biens culturels et archéologiques	Aucun bien culturel ou zone archéologique en cours identifié à proximité	Covisibilité entre le site et les monuments historiques	Evitement : des écrans urbains intermédiaires évitent toute covisibilité
Sites classés / inscrits	Aucun identifié dans un rayon de 500 m autour du site	/	/
Climat	Vents dominants provenant du Nord-Est Pluviométrie annuelle moyenne égale à 867,2 mm	Emission de gaz à effet de serre due au trafic	Réduction par limitation du trafic et de la vitesse, entretien des matériels et équipements Evitement d'utilisation d'énergie fossile pour le procédé
Sous-sol	Pas de sites BASOL à proximité Plusieurs sites BASIAS situés à proximité	Risque de pollution	Evitement / réduction : Imperméabilisation des voiries et zones de stockage / dépotage
Eaux souterraines	Pas de forages identifiés à proximité du site	Pas de prélèvement dans les eaux souterraines	Produits et déchets polluants sur rétention
Eaux superficielles	Cours d'eau le plus proche : Le Lambon à 760 m au Sud-Ouest	Risque de pollution Rejets d'eaux pluviales	Voir « sous-sol » Réduction : traitement avant rejet en cas d'eau polluée, suivi des rejets aqueux
Risque inondation	Site à l'écart du Plan de prévention et des zones à risque inondation de la commune	/	/
Air	Dépassements des seuils réglementaires pour l'ozone et les poussières	Rejets canalisés des imprimantes	Réduction : traitement avec garantie constructeur sur le respect des normes de rejet
Odeur	Aucune particularité	Aucune odeur particulière générée	/

Thème	Enjeux	Impact	Mesures
Bruit	Contexte anthropique (Pôle d'Activités Pierre Mendès-France et trafic)	Trafic de véhicules légers, de poids-lourds et d'engins de manutention	Réduction du trafic limité au minimum nécessaire Evitement : activités en intérieur (atelier de dépollution).
Vibration	Aucune particularité	Aucune vibration particulière générée	/
Emissions lumineuses	Contexte naturel influencé par les phares des voiries du Pôle d'Activités Pierre Mendès-France	Eclairage de sécurité, phares des véhicules / poids-lourds / engins	Evitement / réduction : Pas d'activité nocturne sur site. Eclairages intérieurs éteints en l'absence du personnel, éclairages extérieurs vers le sol.
Zones agricoles	Aucune identifiée à proximité	/	/
Zones forestières	Aucune identifiée à proximité	/	/
Zones de pêche	Pas de cours d'eau sur l'emprise du site	/	/
Zones naturelles protégées	Pas de site Natura 2000 à proximité du site Commune située dans l'emprise du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin	Emissions atmosphériques diffuses et rejet aqueux	Site compatible avec la Charte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin
Faune / flore / habitats	Site existant et imperméabilisé, inséré dans un contexte anthropique (Pôle d'Activités Pierre Mendès-France)	Imperméabilisation pour l'implantation des installations Nuisances sonores	Pas de nouvelles zones imperméabilisées dans le cadre du présent dossier. Aucune destruction d'habitat, de flore ou de faune n'est prévue.

## Principaux enjeux de dangers

Les critères de choix des phénomènes dangereux retenus sont les suivants :

- Réalité physique du stockage ou du procédé,
- Caractères dangereux des produits mis en jeu,
- Quantité de produits dangereux mis en jeu,
- Mesures de protection physiques passives de grande ampleur,
- Limites physiques réalistes référencées par le retour d'expérience.

Les 9 phénomènes dangereux retenus sont les suivants.

<b>PhD2</b>	Eclatement de capacité bouteille sous pression
<b>PhD3</b>	Feu de nappe rétention GRV contenant de l'essence et du gazole en mélange
<b>PhD4</b>	Eclatement de capacité d'un GRV contenant de l'essence et du gazole en mélange
<b>PhD5</b>	Feu de nappe dans rétention de GRV contenant du liquide de refroidissement et de frein
<b>PhD6</b>	Feu de nappe dans la rétention du GRV contenant des huiles usagées
<b>PhD7</b>	Feu de nappe dans la rétention des huiles neuves
<b>PhD8</b>	Feu de nappe dans la rétention de la cuve de gazole de 3 m <sup>3</sup>
<b>PhD9-1</b>	Feu de nappe au niveau du stockage de VHU à dépolluer
<b>PhD9-2</b>	Incendie de l'îlot de stockage de VHU à dépolluer

Aucun des phénomènes dangereux précités ne présente des effets (SELS, SEL et SEI)<sup>10</sup> sortant de limite de propriété du site de DECONS. Le site de DECONS **n'est pas susceptible de générer un accident majeur.**

Le site est **entièrement clôturé**. Les entrées au site sont fermées en dehors des horaires de fonctionnement. En cas d'intrusion dans les bâtiments, ou de déclenchement du système de détection incendie les services de secours sont alertés. Toute personne souhaitant accéder au site doit se présenter à l'accueil, situé dans le bâtiment abritant les bureaux.

Toute personne pénétrant sur le site est identifiée. Il lui est remis, selon les cas, **des consignes de sécurité et/ou un plan de prévention**. Les transporteurs sont soumis à un protocole de chargement/déchargement.

**Les moyens incendie** sont fournis par :

- Des extincteurs en nombre suffisant au niveau des bâtiments (bureaux, magasin de vente et atelier de dépollution),
- Une réserve d'eau incendie de 10 m<sup>3</sup>,
- Un RIA (Robinet d'Incendie Armé) à proximité immédiate de la réserve d'eau incendie,
- Deux poteaux incendie situés à moins de 100 m des installations (source : SDIS79) :
  - Le poteau incendie n° 715, situé rue des Herbilleaux/rue Joule, a un débit de 120 m<sup>3</sup>/h et une pression dynamique de 4,7 bars à 60 m<sup>3</sup>/h,
  - Le poteau incendie n° 670, situé rue des Ors/rue du Vigneau de Souché, a un débit de 120 m<sup>3</sup>/h et une pression dynamique de 4,2 bars à 60 m<sup>3</sup>/h.

<sup>10</sup> SELS : Seuils des effets létaux significatifs,  
SEL : Seuils des effets létaux,  
SEI : Seuils des effets irréversibles.